19 Messieurs de l'academie de Chirurgie —
Proposent la question suivante. Asselin

[Académie Royale de Chirurgie stamp]

Pourquoi Certaines tumeurs doivent être extirpées, — et d'autres simplement ouvertes; dans l'une et l'autre de ces operations quels sont les Cas ou le Cautere est preferable a l'instrument tranchant, et les Raisons de Preference —

Réponce —

Certaines tumeurs doivent être extirpées, apresque les — Remedes, non seulement émoliens et fondans, mais aussi — les Resolutifs les plus puissans, ont été employez inutilement — elles doivent necessairement être extirpées; Parceque — l'humeur quelles contiennent ordinairement, est tellement dure et compacte, quelle ne peut absolument être évacuée par une simple ouverture. —

Presque toutes les tumeurs enkistées, soit quelles — occupent les glandes ou le corps graisseux, peuvent être — extirpées par le Cautere, comme par l'instrument tranchant, mais le Chirurgien doit, autant qu'il lui est possible, donner la preference a l'instrument tranchant —

J'entends par extirper certaines tumeurs, ôter, couper, ronger, et detruire jusqu'aux moindres racines d'ycelles, de façon quil n'en reste aucun germe. —

J'appelle du nom de Cautere tout medicament qui — faisant escarre, ronge et corrode la partie sur laquelle il est appliqué. —

Les Cas ou le Cautere est preferable a linstrument tranchant dans les tumeurs qui doivent être extirpées, sont, l'hemoragie a craindre, la tumeur très adherante, et lors quil s'agit de — dissoudre, et de donner du mouvement a des fluides Coagulez —

ARC 13 d. 10 ASSELIN n° 5

Académie Nationale de Médecine [stamp]

ROYALE DE

le Bubon Pestilentiel qui attaque les glandes, dont la terminaison a été l'induration, parceque le Cautere n'a pas été appliqué a tems pour en procurer la maturité et la supuration, et qu'il est a craindre une hemoragie toujours tres dangereuse, et même mortelle dans cette espéce de tumeur; doit être extirpé par le Cautere, puisque par ce moyen le Chirurgien est en sureté contre l'hemoragie laquelle il ne peut souvent éviter lors qu'il se sert de l'instrument tranchant —

l'éGanglion, et particulierement celui qui a des paroximes douloureux, doit être extirpé plutot par le Cautere que par l'instrument tranchant, a cause de son adherance aux parties tendineuses —

Si ces messieurs ont entendu comprendre au nombre des tumeurs qui doivent être extirpées, les carnosités ou Callosités de l'uretre, certains poireaux veneriens, et quelques polipes; il n'est pas douteux que dans ces éspéces de tumeurs le Cautere ne soit a preferer a l'instrument tranchant tant, parcequ'il est souvent impossible de se servir de l'instrument tranchant, que, parceque le Cautere étant toujours composé de parties acres et tranchantes, Penetre les solides, dissout et donne du mouvement aux fluides Coagulés, dont ces éspéces de tumeurs sont ordinairement abbreuvées. —

le Cautere doit aussi être preferé, ou plutot employé dans tous les Cas ou l'extirpation est necessaire, quand le chirurgien n'a rien a craindre de son irritation, et qu'il ne trouve pas assez de soumission dans le malade pour lui permettre d'employer dans cette operation l'instrument tranchant. —

Certaines tumeurs doivent simplement être ouvertes, quand l'humeur dont elles sont formées, ayant acquis la maturité necessaire, assez de fluidité pour s'évacuer aisement par une simple ouverture.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

quoyque toutes les éspéces de tumeurs peuvent être ouvertes par le cautere, comme par l'instrument tranchant, et que le Chirurgien doive presque toujours preferer le dernier moyen dans l'ouverture de ces tumeurs, il est cependant des cas ou le cautere doit necessairement être preferé.

le Bubon Pestilentiel et le venerien, quelques tumeurs scrophuleuses, et toutes les tumeurs lentes a se meurir, doivent plutost être ouvertes par le cautere que par l'instrument tranchant.

le Bubon Pestilentiel et le venerien etant ordinairement Critiques, et pouvant disparoitre comme il arrive tres souvent, la nature du levain crud, indigeste, et coagulant dont ces tumeurs sont remplies, venant a peine a maturité le chirurgien doit exciter le plutost qu'il peut un mouvement, en appliquant un feu sur la partie, qui par son sejour soit capable de rappeller le sang et les esprits pour travailler de concert a porter ces tumeurs a cette maturité necessaire, en y procurant en même tems une ouverture suffisante pour évacuer l'humeur contenu en ycelles; ce qu'opere le cautere, au lieu que l'instrument tranchant divise simplement les parties et n'excite qu'un leger sentiment de douleur de peu de durée.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Quand j'avance que le Chirurgien doit preferer —
le Cautere a l'instrument tranchant dans l'ouverture de —
quelques tumeurs Scrophuleuses, j'entends de celles qui tendent
a la supuration, ces especes de tumeurs occupant ordinairement
les glandes, le Cautere faisant escarre, ses sels penetrent —
la glande, divise l'humeur contenuë en elle, et lui donne
un mouvement qui contribuë a la faire degorger —

toutes les tumeurs lentes a se meurir, doivent aussi —
être ouvertes plutost par le Cautere que par l'instrument
tranchant, non seulement parceque le Cautere contribuë
a leur maturité, mais aussi, parcequ'il fait escarre —
laquelle etant tombée forme une ouverture plus ample —
et plus propre a porter des remedes capables de fondre —
et consumer les duretez qui accompagnent ordinairement
ces sortes de tumeurs. —

le Chirurgien doit aussi se servir du Cautere dans —
toutes les tumeurs qui doivent simplement être ouvertes
quand il ne voit pas de disposition du côté du malade ou
de ceux qui l'approchent, a lui permettre d'employer —
l'instrument tranchant, étant infiniment mieux de —
faire ouverture par le Cautere que de laisser croupir une
humeur acre et corrosive dans une partie qui par son
sejour peut decouvrir l'os de son perioste, attaquer sa
substance, ou quelque partie essentielle au mouvement —